

# PRÉSENTATION

Bien chers Confrères,

Le CG27, notre dernier Chapitre Général, s'est conclu le 12 avril 2014. Cette date nous est particulièrement chère car elle nous rappelle le début de l'œuvre de Don Bosco à Turin-Valdocco. C'était en effet le jour de Pâques, 12 avril 1846, que Don Bosco put s'établir en un lieu « tout à lui » pour pouvoir accueillir les jeunes. En rappelant ce jour, dans l'imminence du bicentenaire de sa naissance, nous nous apprêtons, comme Congrégation, à vivre un nouveau commencement, en parcourant le chemin tracé par le Chapitre Général.

Tout Chapitre Général comporte un moment de préparation qui commence avec la publication de la lettre d'indiction du Recteur Majeur, et culmine avec la tenue des Chapitres Provinciaux ; un temps de célébration de ce que l'Assemblée Capitulaire a vécu depuis son commencement jusqu'à sa conclusion ; un temps de mise en application qui va depuis la fin de la célébration capitulaire jusqu'au début du Chapitre Général suivant. Avec la publication des Actes du CG27 que je vous présente maintenant, s'ouvre la troisième phase capitulaire : celle de son application.

Les Actes du CG27 comportent trois parties fondamentales : le texte du développement du thème « *Témoins de la radicalité évangélique* » ; les décisions ; les annexes. Toutes ces parties sont importantes et contribuent à faire comprendre l'événement capitulaire et son esprit. Viennent s'y ajouter ma présentation et l'index analytique concernant le développement du thème. Il ne faut pas oublier que ces Actes trouvent dans la lettre d'indiction du Chapitre, écrite par le Recteur Majeur émérite, le P. Pascual Chávez, des traces qui peuvent aider à une meilleure interprétation de l'événement capitulaire lui-même.

## **Témoins de la radicalité évangélique**

Le thème fondamental du CG27 est « *Témoins de la radicalité évangélique. Travail et tempérance* ». Je vous présente quelques points

saillants concernant ce thème. D'autres aspects importants sont présents dans l'introduction comme, par exemple, l'icône biblique de la vigne et des sarments.

### *Conversion*

Le thème du Chapitre est fascinant et prometteur pour l'avenir de la Congrégation mais astreignant en même temps. Il nous demande d'emprunter le chemin d'une conversion que nous ne pouvons pas programmer ; nous pouvons désirer que cette conversion devienne effective mais sa réalisation n'est pas acquise d'avance. La conversion est œuvre de l'Esprit qui transforme la mentalité, le cœur et la vie ; à chacun de nous et à chaque communauté revient la responsabilité de se rendre attentifs et disponibles à ce que l'Esprit nous suggère ; nous devons trouver les conditions qui puissent favoriser la conversion spirituelle, fraternelle et pastorale. La conversion est le point d'arrivée que le CG27 nous indique à tous, une conversion qui est en même temps personnelle et communautaire.

### *Discernement*

Après l'expérience du CG25 et du CG26, nous sommes arrivés à une méthodologie du discernement qui me semble mieux définie. Elle utilise trois expressions nouvelles, plus cohérentes avec l'action de l'Esprit : *écoute*, *lecture* et *cheminement*. Durant le Chapitre, cette méthodologie a été difficile à comprendre, spécialement la partie concernant la lecture ; mais, à la fin, il me semble qu'elle a été accueillie et mise en pratique. Cette méthodologie s'inspire de celle qui a été beaucoup mise en pratique dans l'Église d'Amérique Latine et confirmée à la dernière Conférence Générale de l'Épiscopat Latino-américain à Aparecida.<sup>1</sup> Si elle est adoptée, cette méthodologie pourra donner de bons fruits pour la vie des confrères, des communautés et des Provinces ; le discernement est la voie que l'Esprit nous indique aujourd'hui pour trouver la volonté de Dieu.

Le point de départ nous demande de nous mettre à l'*écoute* de la vie, des situations, des attentes des personnes. Dieu nous parle à travers la

<sup>1</sup> Cf. Document d'Aparecida, 19.

vie, les personnes qu'il met à côté de nous et les événements de l'histoire. L'écoute nous amène à sortir de nous-mêmes, à regarder la réalité et à nous laisser interpeller par elle, à dépasser l'autoréférentialité pour saisir ce qui est nouveau et ce qui est défi dans la vie des jeunes et des familles, de l'Église et de la Congrégation, de la culture et du monde. Il s'agit d'une écoute contemplative qui nous fait non seulement « écouter » la réalité mais qui nous aide à la « voir », à la contempler à la lumière de la Providence de Dieu ; c'est une écoute de foi faite en tant que croyants.

La seconde étape est également exigeante : la *lecture*. Il faut interpréter les faits et les situations pour mieux les comprendre et pour en repérer les causes. Il ne faut pas s'arrêter aux symptômes mais remonter aux racines des situations. Il s'agit d'une lecture croyante de la réalité, qui puise dans l'Évangile et dans le charisme, qui s'approprie des critères provenant de la foi et de la raison, et qui opère ensuite un véritable discernement communautaire. Il peut y avoir parfois un conflit d'interprétation ; il est donc nécessaire d'arriver à une lecture partagée. L'on est invité à juger la réalité selon Jésus-Christ, chemin, vérité et vie.

Le *cheminement* propose enfin le parcours à suivre en indiquant un point d'arrivée vers lequel s'orienter, les processus qui repèrent certaines situations de départ et les points vers lesquels tendre, certaines étapes qui entendent concrétiser le cheminement pour les prochaines années.

Ces trois temps forment un ensemble inséparable ; ils sont différents mais ils s'entrecroisent. Nous ne devons pas oublier qu'il s'agit du discernement pour connaître la volonté de Dieu et la mettre en pratique. « L'adhésion de foi, joyeuse et confiante en Dieu Père, Fils et Esprit Saint, et l'insertion dans l'Église [et dans la Congrégation], sont des présupposés indispensables pour garantir l'efficacité de cette méthode ».<sup>2</sup>

### *Vocation et grâce d'unité*

Les éléments fondamentaux qui parcourent le document capitulaire sur le témoignage de la radicalité évangélique sont la réalité de la

<sup>2</sup> Ibidem, 19.

vocation et de la grâce d'unité. Il s'agit de réalités théologiques et théologiques à assumer de façon vitale.

Le témoignage de l'Évangile vécu radicalement est un appel de Dieu et non seulement le fait de notre décision. Avec le don de la vie consacrée salésienne, que Dieu a fait à chacun de nous, nous sommes appelés à être témoins de l'Évangile. Le profil du Salésien que nous devons assumer devient donc celui de quelqu'un « appelé à être mystique dans l'Esprit, prophète de la fraternité et serviteur des jeunes ». Le témoignage est avant tout un don vocationnel, et donc un devoir et une responsabilité. D'où l'importance de fonder notre témoignage sur deux points : reconnaître la vocation comme don et remercier en conséquence ; sans ce fondement, le témoignage s'avérera faible.

Le don gratuit de Dieu et notre réponse coopérative s'entrecroisent en un rapport de réciprocité. Voilà la grâce d'unité, voilà le primat de Dieu dans notre vie. Ils sont le don de l'Esprit pour chacun de nous. Dans les réalités où nous nous croisons avec nos propres fragilités personnelles et communautaires, dans les différentes difficultés du contexte culturel et social de la mission, la grâce d'unité est le chemin pour répondre avec générosité et être nous-mêmes : Salésiens consacrés, frères au service des jeunes. Dans l'accueil de ce don, nous rencontrerons un trait caractéristique de notre spiritualité qui est l'union avec Dieu ; elle permet l'unification de notre vie : prière et travail, action et contemplation, réflexion et apostolat. Nous y rencontrerons l'extase de l'action. Le témoignage auquel nous sommes appelés ne concerne pas des aspects partiels de notre vie ; s'il veut être authentique, il doit être totalisant.

### *Travail et tempérance*

Vivre la radicalité dans la *sequela* du Seigneur ne peut pas être imposé, ce n'est pas un commandement mais l'expression de l'amour pour Jésus à qui nous devons être unis de façon vitale ; voilà pourquoi le document capitulaire a choisi l'icône de la vigne et des sarments.

Travail et tempérance constituent la manière salésienne de vivre la radicalité évangélique. Ils sont notre marque distinctive et notre caractéristique. Il s'agit, pour nous, de deux réalités inséparables : « Le travail est la visibilité de la mystique salésienne et l'expression de la

passion pour les âmes, alors que la tempérance est la visibilité de l'ascèse salésienne et l'expression du *cetera tolle* » (ACG 413, p. 45). Il n'y a pas de mystique sans ascèse et vice versa ; il n'y a pas de travail sans tempérance et pas de tempérance sans travail ; cela aussi est grâce d'unité.

Le « *da mihi animas* » s'exprime visiblement dans la vie du Salésien et de la communauté à travers le travail apostolique, inlassable, passionné et sanctifié ; le « *cetera tolle* » s'exprime dans la tempérance qui est le renoncement, le sacrifice et le prix que nous sommes disposés à payer pour les âmes. Travail et tempérance s'unissent et se résument dans le don total de soi-même à Dieu pour les jeunes. Ils constituent un critère vocationnel de discernement et de formation. Tout cela nous renvoie à ce que dit l'article 18 de nos Constitutions.

## **Délibérations / Décisions**

Les 19 décisions capitulaires concernent les Constitutions, les Règlements Généraux et la vie de la Congrégation. Elles concernent surtout les structures du gouvernement central de la Congrégation mais elles rejaillissent aussi sur la vie des confrères, des communautés et des Provinces. Toutes les décisions doivent donc être étudiées, ne serait-ce que pour les conséquences opérationnelles qu'elles ont à tous les niveaux. À titre d'exemple j'en présente quelques-unes.

La décision qui confie la Famille Salésienne à un Secrétariat central directement dépendant du Recteur Majeur ne comporte pas seulement un changement dans l'organisation et dans l'attribution des tâches, mais aide aussi à réaliser un changement de mentalité dans la manière de comprendre et d'animer la Famille Salésienne de la part de notre Congrégation.<sup>3</sup>

Une décision a été approuvée ensuite sur les modalités de l'élection des Conseillers de Secteur. Elle a introduit un critère important dans la désignation d'un confrère pour une tâche particulière : il est nécessaire de connaître au préalable les noms des candidats sur qui exercer le discernement avant le vote et, en même temps, activer un processus

<sup>3</sup> Cf. Décision 4.

transparent et communautaire pour faire ressortir les candidats. Le même critère pourra également être utilisé pour la nomination des confrères ou des laïcs.<sup>4</sup>

Une autre décision demande au Recteur Majeur de constituer une Commission Économique centrale chargée d'étudier les dossiers, servir de conseil et procéder à des contrôles. Cela implique la nécessité d'accompagner l'économie à tous les niveaux de manière collégiale, d'activer des processus transparents dans les décisions, et de s'appuyer sur des compétences professionnelles.<sup>5</sup>

Un dernier exemple de décision concerne la responsabilité de rechercher le personnel pour les lieux salésiens, confiée au Recteur Majeur et à son Conseil. Cela requiert une plus grande implication des Provinces appelées à mettre généreusement à disposition des confrères compétents et disponibles pour des services concernant toute la Congrégation ; et cela vaut également pour toutes les autres nécessités de la Congrégation.<sup>6</sup>

## **Annexes**

La troisième partie des Actes du CG27 présente quelques discours de grand intérêt. Ils ne sont pas proposés avant tout pour la documentation ; ils sont présentés surtout pour l'étude et la réflexion car ils contiennent des éléments importants pour comprendre les choix du Chapitre et constituent la ligne d'interprétation de nos actions.

Avec la publication des Actes du CG27, nous avons maintenant un repère vers lequel regarder ensemble, et qui nous indique ainsi un chemin vers la même direction. L'Assemblée Capitulaire s'est engagée à présenter des textes essentiels. À nous tous maintenant, confrères, communautés et Provinces le devoir d'étudier et d'approfondir ces documents avec ouverture d'esprit et un cœur disponible. C'est seulement en connaissant, en étudiant et en comprenant ce qui nous est donné que nous pourrons marcher ensemble et porter des fruits abondants.

<sup>4</sup> Cf. Décision 9.

<sup>5</sup> Cf. Décision 15.

<sup>6</sup> Cf. Décision 17.

Confions notre parcours post-capitulaire à Notre-Dame Auxiliatrice que nous invoquons comme modèle de radicalité évangélique. Elle est la Femme de l'écoute, la Mère de la communauté nouvelle, la Servante des pauvres. Qu'Elle nous enseigne à être disponibles à l'Esprit ; qu'Elle nous guide sur notre route du renouvellement et de la conversion. Marchons ensemble avec Marie !

Père Ángel Fernández Artime  
*Recteur Majeur*

Rome, 24 mai 2014  
*Solennité de Notre-Dame Auxiliatrice*